

Voilà ce que nous avons à dire du caractère sportif des courses. Qu'on nous pardonne notre franchise.

---

## L'ESCRIME AU FILET

---

Ce n'a pas été une des moindres attractions de l'admirable fête olympique de Tourcoing que la restitution par MM. Georges Dubois et Marris del Prat du combat du retiaire et du gladiateur. Nous avons demandé à M. Georges Dubois d'indiquer à nos lecteurs en quoi consiste le genre d'escrime auquel il s'est livré ce jour-là et dans quelles conditions la pratique pourrait s'en répandre. Il a bien voulu le faire en nous adressant les lignes suivantes : « Jusqu'ici le pittoresque costume du gladiateur romain avait servi de prétexte à des pantomimes ou à de ridicules simulacres qui tentaient en vain de rappeler les terribles combats antiques. Ceux qui se livrèrent à ces exhibitions étaient des artistes de cirques et il y aurait mauvaise grâce à le leur reprocher. D'ailleurs il n'existe aucun écrit sur la technique de cette escrime spéciale. Il fallait donc la reconstituer. C'est ce que j'ai essayé de faire. Dans un livre que je viens d'écrire et que publie en feuilleton hebdomadaire le journal *La Presse* (l'excellent artiste Nelson Dias a bien voulu l'illustrer), j'ai classé les différentes façons de lancer le filet et les formules d'attaque ou de défense du gladiateur.

On sait que ce dernier était coiffé d'un casque à grille protégeant la tête et la figure, que son bras droit était couvert d'une armure en maillons d'acier ou faites de lamelles, qu'enfin une cnémide lui couvrait la jambe gauche, le reste du corps étant protégé par un grand bouclier rectangulaire cintré sur son petit côté et tenu du bras gauche. Comme arme le gladiateur avait un glaive court (50 à 60 centimètres). Le retiaire, lui, n'avait que le bras gauche protégé par une manche de maillons d'acier et l'épaule du même bras gauche masquée par une épaulière de bronze. Tous deux portaient une ceinture très large en métal ou cuir garni d'instruments de bronze et destinée à maintenir leurs

courtes draperies et à protéger le ventre. Les armes du retiaire consistaient, outre le filet long de deux mètres, en un trident d'une longueur à peu près égale et un court poignard.

Le travail pratique auquel je me suis livré à de nombreuses reprises contre M. Marris del Prat, très souple et redoutable tireur d'épée, m'a permis de retrouver bien des formes, je n'ose dire *toutes* les formes d'attaque qu'autorise l'usage du filet. Elles exigent, outre l'à-propos et la force, une précision extrême des mouvements, car il faut, dans beaucoup de cas, manœuvrer le filet de la main gauche tout en inquiétant ou en frappant de la droite avec le trident. Ce combat provoque des bonds, des fuites précipitées, des poursuites, des corps à corps. Il faut de l'espace, de l'air, et le moindre assaut de quelques minutes exige un tel emploi de tous ses membres, provoque de telles attitudes que de saines courbatures générales donnent le lendemain la preuve que tout le système musculaire a fortement travaillé. Le bras gauche, si souvent négligé dans nombre d'exercices, subit ici un labeur formidable, fait de force et de précision. Les changements de garde s'exécutent obligatoirement et comme d'instinct ; les jambes y gagnent de travailler tout à fait également.

Quant à la tactique, le grand nombre des facteurs du combat fait comprendre qu'elle est fort compliquée. Il est bien évident que des hommes disposant d'armes aussi différentes, sont obligés à d'étranges et multiples formules. Ainsi par exemple, lors de notre assaut de Tourcoing, M. del Prat et moi nous avons adopté le thème suivant : faire tirer court toutes les attaques de filet et à un moment, sur une menace de trident, laisser arracher cette arme à partir de l'instant où le trident m'était enlevé, nous devions nous livrer un assaut à combinaisons imprévues, la victoire demeurant à qui frapperait le premier.

Je n'avais donc plus que mon filet pour attaquer, faire une prise, arriver au corps à corps et poignarder. Il plut à M. del Prat d'abandonner son bouclier. Comptant sur la longueur de son glaive, il chercha (et finit par y réussir) à saisir le bord du filet. Alors, d'un moulinet vertical et tirant des deux mains avec force il m'amena peu à peu vers lui pour me frapper d'un coup de pointe dès que je serais à portée. Abandonner mon filet eut été une faute suprême. Je tirai donc de mon côté avec force secousses, obligeant mon adversaire à maintenir le filet des deux mains tout en gardant son glaive la pointe en l'air. Sur une

de ces tractions, abandonnant le filet de la main droite, je saisis le poignard placé à droite de ma ceinture, d'un bond je fus sur lui et le frappai au corps exécutant un mouvement correspondant au « coup droit sur la retraite du bras » bien connu des escrimeurs.

Un filet, un panneau de bois servant de bouclier, un glaive et un poignard en bois, un masque d'escrime tenant lieu de casque ; enfin un simple bambou garni d'un tampon remplaçant le trident constituent le matériel avec lequel ces assauts peuvent s'exécuter. Le bon marché de ce matériel me fait espérer que beaucoup de sportsmen se livreront bientôt à cet exercice et je suis convaincu que certains d'entre eux par amour de l'archéologie et dilettantisme artistique feront reconstituer le costume de combat des tireurs antiques. »

---

## UNE SOCIÉTÉ HIPPIQUE MODÈLE

---

A l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société royale hippique de Belgique, fondée en 1883, il est dit que la société « a pour objet le développement et l'*enseignement* de l'art équestre » et qu'elle poursuit cet objet par tous les moyens possibles tels que l'élevage des chevaux, les expositions, concours, fêtes hippiques, l'acquisition, la vente et la *location* des immeubles, meubles et *chevaux* ». Voilà donc une société hippique qui se présente avec un caractère nettement pédagogique ; elle est à peu près seule de son espèce ; or elle a réussi. Le concours hippique de Bruxelles est l'un des plus brillants qui existent. On ne peut donc avancer que la mission éducatrice qu'elle remplit ait uni en quoi que ce soit à son rôle de société d'encouragement. Il est remarquable d'autre part que cette mission n'ait point chargé son budget de façon fâcheuse. Le capital social ne monte qu'à 30.000 fr. représenté par 250 actions de 120 fr. chacune sur lesquels il appert que 100 fr. seulement ont été versés. C'est cette modeste pierre angulaire qui soutient tout l'édifice. Là-dessus viennent se superposer les cotisations des membres de la société variant de 30 à 20 fr. et produisant un total d'environ 40.000 fr. Des subventions de l'Etat et de la ville de Bruxelles